

DEC201749INSU

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Thierry LANZ et nomination de Monsieur Denis MOURARD aux fonctions de Directeur par intérim de l'unité mixte de service n°2202 intitulée « OCA-GALILEE ».

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC171285DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°2202 intitulée « OCA-GALILEE » ;

Vu la décision du Recteur de la région académique Provence Alpes Côte d'Azur, Chancelier des Universités, en date du 23 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Denis MOURARD aux fonctions d'Administrateur provisoire de l'OCA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 01/10/2020, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Thierry LANZ, Directeur de l'unité mixte de service susvisée.

II. A compter de cette même date, Monsieur Denis MOURARD, Astronome de classe exceptionnelle à l'Observatoire de la Côte d'Azur, est nommé aux fonctions de Directeur par intérim de l'unité mixte de service susvisée jusqu'au 30/06/2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

28 OCT. 2020

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

